

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 43
le 17 novembre 1982

Inauguration officielle du centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne 1

Prix à un spécialiste de l'océanographie physique 2

Le Canada reçoit le premier CF-18 . . . 2

Astronomie: première mondiale à Montréal 3

Signature d'un protocole d'entente canado-soviétique sur l'agriculture . . . 3

Le Canada se prépare à la reprise économique mondiale 4

Mise en marché d'un nouveau combustible dérivé du bois 5

Canonisation de la première sainte du Canada 5

Inauguration d'un Centre d'études canadiennes à Dijon 6

Tour à foin de conception unique . . . 6

Résultats des élections en Alberta . . . 6

Jeu sur l'intégration des personnes handicapées 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Inauguration officielle du centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne



Dagmar Galt

Les parents de Terry Fox entourent le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, juste après la cérémonie de coupe du ruban inaugurant le centre Terry-Fox.

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a présidé, le 28 octobre à Ottawa, à l'inauguration officielle du centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne.

Le Centre, qui est un projet du Conseil pour l'unité canadienne, accueillera chaque année jusqu'à 3 200 étudiants environ, âgés de 16 et 17 ans.

Chaque session, d'une semaine, permettra à ces jeunes Canadiens de se familiariser avec les institutions gouvernementales, judiciaires et culturelles canadiennes. Ils prendront part à des discussions, des conférences, des présentations audiovisuelles et des visites d'institutions (la Cour suprême, la Chambre des communes, des centres récréatifs, par exemple). Plusieurs conférenciers de marque viendront s'adresser aux jeunes pour témoigner de leur expérience dans plusieurs domaines.

Le programme, bilingue, comprend six thèmes hebdomadaires offerts à tour de rôle. Ces thèmes sont les suivants: arts et culture, science et technologie, études canadiennes, ressources naturelles

et environnement, économie, loi.

Le Centre distribue dans les écoles secondaires de tout le Canada des brochures d'information et des formules de demande d'inscription. Les élèves intéressés peuvent envoyer une demande aux coordonnateurs régionaux qui font la sélection. La demande doit être accompagnée d'une recommandation des parents et d'une autorité scolaire.

"Par ces rencontres entre jeunes Canadiens, nous voulons reproduire le Canada en miniature: amener des élèves de toutes les provinces à se connaître et leur donner un aperçu de ce qu'est la réalité canadienne", a déclaré M. Charles E. Savard, directeur général du Centre.

Terry Fox

Le Centre est un hommage à un jeune homme dont le courage et la ténacité servent d'exemple à tous les Canadiens, Terry Fox.

Terry, jeune athlète unijambiste de Port Coquitlam (Colombie-Britannique), tenta, en 1980, de traverser le Canada en courant afin de recueillir des fonds pour



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

la recherche sur le cancer. Il mourut l'année suivante emporté lui-même par cette terrible maladie, un mois avant son vingt-troisième anniversaire. Les Canadiens terminèrent son Marathon de l'espoir en organisant un téléthon qui permit de recueillir plus de \$23 millions.

Quelques jours avant sa mort, de son lit d'hôpital, Terry Fox donna son consentement au Conseil pour l'unité canadienne de nommer le Centre en son honneur. Peu de temps après, ses parents confirmèrent par lettre la décision de leur fils.

Le Centre a reçu un chèque de \$228 000 du gouverneur général du Canada, de la part du prince Charles et de la princesse Diana. Ce chèque représente le cadeau de mariage de la Légion royale canadienne au prince et à la princesse de Galles, lesquels, après avoir entendu parler du centre Terry-Fox, décidèrent de lui remettre le chèque.

Prix à un spécialiste de l'océanographie physique

Un professeur d'océanographie de l'Université Dalhousie, à Halifax (Nouvelle-Écosse) M. Christopher J. Garrett, est le lauréat 1982 du prix A.G. Huntsman d'excellence en sciences de la mer.

Créée en 1980, cette distinction internationale est décernée chaque année aux meilleurs scientifiques de la mer qui font autorité par leur niveau de pensée et qui influenceront l'avenir de l'océanographie.

Le Dr Garrett est un professeur et un chercheur dans le domaine de l'océanographie physique. Il est connu pour son étude sur les vagues internes, et plus récemment, pour les modèles des marées dans la baie de Fundy qu'il a élaborés afin de prévoir les effets de l'utilisation de l'énergie marémotrice.

Il a également contribué à des travaux portant, par exemple, sur le climat du

globe, la dynamique des océans et l'immersion des déchets en eaux profondes. Il a étudié l'interaction atmosphère-océans en relation avec la formation des vagues de surface, le mélange et la circulation des eaux et la modification du niveau de la mer, ainsi que les problèmes des fronts et des limites supérieures et inférieures des océans.

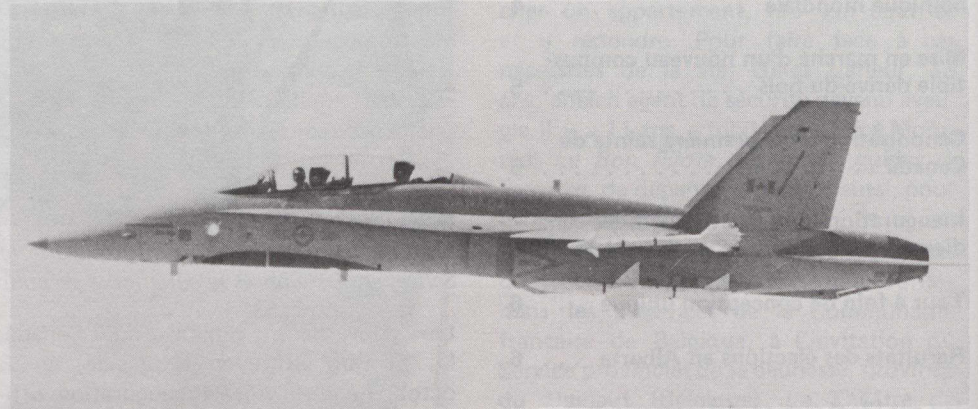
Le prix d'excellence pour les sciences de la mer A.G. Huntsman est décerné conjointement par le ministère des Pêches et des Océans, par celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources, par le ministère des Pêches de la Nouvelle-Écosse et par l'industrie canadienne.

Le Dr Garrett a reçu la médaille d'argent, spécialement frappée pour cette circonstance, le 27 octobre dernier, à l'Institut océanographique de Bedford.

Le Canada reçoit le premier CF-18

C'est en présence du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et de plusieurs personnalités canadiennes et américaines, que le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a pris livraison, le 25 octobre, des deux premiers des 138 chasseurs CF-18 destinés aux Forces aériennes du Canada.

"Le CF-18 est sans doute le meilleur et le plus perfectionné des chasseurs du monde, un chef-d'oeuvre technologique qui permet de combler un écart de 25



De gauche à droite: le lieutenant-général Lewis, le ministre des Approvisionnements et Services, M. J.J. Blais, le président de McDonnell Douglas, M. D. Malvern, M. Lamontagne, et le brigadier général Slaunwhite lors de la réception du premier CF-18, dont on voit un modèle sur la photo ci-dessus à droite.

Photos Ministère de la Défense nationale

ans", a déclaré le ministre Lamontagne, précisant qu'il s'agissait du premier chasseur à calculateur numérique.

Les appareils commandés par le Canada sortiront de la chaîne de montage à raison d'un par mois pendant les six premiers mois, puis de deux par mois jusqu'en septembre 1988. Ils seront livrés aux escadrons des bases de Cold Lake (Alberta), de Bagotville (Québec) et aux trois escadrons canadiens de Baden-Soellingen (République fédérale d'Allemagne).

Le Ministre a souligné que, grâce au CF-18, le Canada pourra continuer à jouer un rôle efficace dans la défense de l'Amérique du Nord et dans la politique de dissuasion des pays alliés en Europe.

"J'espère que, pour demeurer fidèle à la tradition canadienne, cet avion de chasse sera considéré comme un avion de paix", a conclu M. Lamontagne.

Astronomie: première mondiale à Montréal

Des astronomes de l'Université de Montréal, M. Gilles Fontaine et Mme Monique Tassoul, viennent de réaliser une première mondiale en découvrant au télescope une nouvelle catégorie d'étoiles dont ils avaient d'abord prédit l'existence et les caractéristiques à l'aide d'un modèle mathématique mis au point sur l'ordinateur central de l'Université de Montréal, écrit Gilles Provost dans *Le Devoir* du 23 octobre dernier.

Jusqu'à maintenant, les astrophysiciens avaient toujours découvert les astres "anormaux" par hasard et ils avaient dû ajuster les théories par la suite pour expliquer tant bien que mal les phénomènes qu'ils avaient d'abord observés.

Cette nouvelle catégorie d'étoiles est formée de "naines blanches" extrêmement denses et recouvertes d'hélium, qui ont la particularité de clignoter de façon périodique.

"Nous avons tenté de comprendre la structure interne de ces étoiles clignotantes à l'aide de modèles mathématiques, explique M. Fontaine. Il a fallu réaliser plus de 11 000 modèles différents avant d'obtenir une image qui correspondait à l'observation." Or, ce même modèle indiquait que d'autres catégories de naines blanches devaient aussi pouvoir clignoter. Cette fois, il s'agissait de naines blanches dont la surface d'hélium devait avoir une température comprise entre 20 000 et 30 000 degrés Celsius.

On s'est donc attaché à examiner successivement toutes les naines blanches à hélium connues pour vérifier si elles avaient les caractéristiques requises et, dans l'affirmative, si elles clignotaient comme prévu. Pendant quatre mois, à l'observatoire McDonald, au Texas, M. Fontaine et Mme Tassoul ont examiné dix naines blanches, toutes trop chaudes ou trop froides. Aucune ne clignotait.

Puis, lors de la onzième tentative, en mai dernier, M. Fontaine a découvert que la naine blanche connue sous le code *GD-358* avait exactement les caractéristiques requises: une analyse attentive au photomètre devait montrer qu'effectivement, l'intensité lumineuse de l'astre variait cycliquement à la fréquence prévue. C'était la victoire.

"Notre découverte est intéressante parce qu'elle vient confirmer la valeur du modèle mathématique que nous avons mis au point", a expliqué M. Fontaine au *Devoir*.

Signature d'un protocole d'entente canado-soviétique sur l'agriculture



Marc-André Vachon

Le ministre soviétique de l'Agriculture, M. Valentin Mesyats (à gauche), et son homologue canadien, M. Eugene Whelan, signent le protocole d'entente de coopération agricole.

Le ministre soviétique de l'Agriculture, M. Valentin Mesyats, accompagné d'une délégation, a effectué une visite de 11 jours au Canada, à l'invitation de son homologue canadien, M. Eugene Whelan.

M. Whelan, qui a effectué lui-même une visite en Union soviétique l'an passé, a déclaré que les deux pays avaient beaucoup à apprendre l'un de l'autre car, les climats se ressemblant, ils produisent de nombreuses denrées agricoles similaires.

En plus de ses entretiens avec M. Whelan, M. Mesyats a rencontré le sénateur Hazen Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Les entretiens ont porté sur le commerce des céréales entre le Canada et l'Union soviétique.

Le ministre soviétique a visité plusieurs régions agricoles du Canada et co-présidé la première rencontre de la Commission mixte canado-soviétique sur la coopération en agriculture.

Rencontre de la Commission mixte

La Commission mixte canado-soviétique sur la coopération en agriculture a vu le jour avec la ratification d'une entente de coopération agricole, intervenue entre les deux pays lors de la visite de M. Whelan en Union soviétique. Les membres de la Commission se réuniront alternativement dans chaque pays tous les deux ans.

Lors de leur première rencontre, les représentants des deux pays ont passé en revue les échanges réalisés depuis la signa-

ture de l'entente. Ils ont également discuté et ratifié l'ensemble des règles qui régiront le fonctionnement de la Commission. Ils ont, de plus, élaboré un programme à long terme de coopération agricole et un programme d'échange de scientifiques en 1983-1984.

Dans le domaine de la recherche agricole, les deux pays ont convenu que les projets coopératifs porteraient sur les semences, sur la protection des végétaux, sur la protection de la santé des animaux, sur la reproduction des bovins laitiers et de boucherie, sur la mécanisation dans le domaine agricole et sur les techniques d'entreposage.

Visite d'exploitations agricoles

M. Mesyats a visité le Sud de l'Ontario en compagnie de M. Whelan, dans le but de rencontrer des représentants de compagnies canadiennes désireuses d'exporter leurs produits agricoles en Union soviétique. Il a également visité la région vinicole du Niagara ainsi que des installations agricoles près de Windsor.

En Saskatchewan et en Alberta, le ministre Mesyats a pu voir les immenses fermes des Prairies canadiennes, réputées pour l'élevage du boeuf et la production de céréales. Il s'est également rendu à la station de recherche du ministère de l'Agriculture à Lethbridge (Alberta).

Avant son départ, M. Mesyats a visité des fermes et des installations agricoles de la région de Montréal.

Le Canada se prépare à la reprise économique mondiale

Le nouveau ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a annoncé, le 27 octobre à la Chambre des communes, une série de mesures nouvelles que le gouvernement se propose de prendre immédiatement, afin d'atténuer les difficultés causées aux Canadiens par la récession, d'accélérer la reprise économique et de permettre au Canada d'exploiter pleinement les possibilités de développement qu'offrira l'économie mondiale lorsqu'elle se redressera.

Principes directeurs

Avant de décrire ces mesures, M. Lalonde a donné les principes fondamentaux dont il s'inspirera dans son nouveau portefeuille.

En premier lieu, a dit le Ministre, nous devons continuer de souscrire au principe de la responsabilité financière. Nous devons poursuivre nos efforts en vue de limiter les dépenses gouvernementales, ce qui signifie un réexamen sévère des priorités pour s'assurer que les programmes en vigueur continuent de servir des objectifs valables.

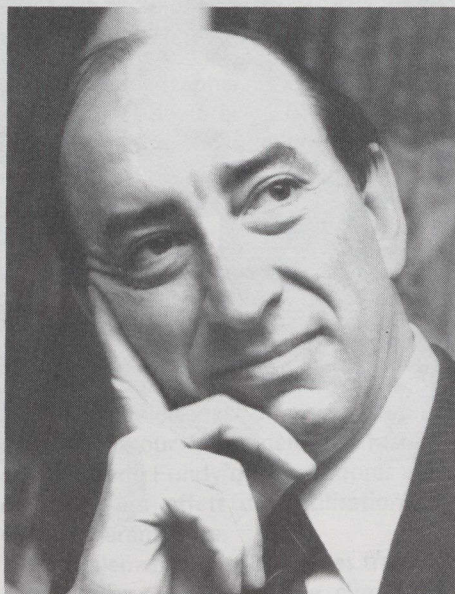
En second lieu, il ne faut pas abandonner les victimes de la récession dans l'espoir fallacieux de hâter ainsi la reprise.

En troisième lieu, il faut "continuer de laisser le premier rôle au secteur privé dont le dynamisme et la créativité sont les moteurs de la croissance au Canada".

En quatrième lieu, a insisté le Ministre, "notre pays doit rester ouvert sur l'extérieur et reconnaître que notre bien-être futur dépend de façon cruciale de l'ordre et de la stabilité des arrangements économiques internationaux. La baisse de l'activité économique observée dans le monde entier a accru le risque de désordres financiers et d'un recours accru au protectionnisme. Elle a également porté un dur coup aux aspirations des pays en voie de développement. Non seulement nous ne devons pas nous replier sur nous-mêmes, mais nous devons essayer d'user de notre influence dans les affaires mondiales pour favoriser le redressement".

En cinquième lieu, M. Lalonde a souligné l'importance de continuer à élaborer des mécanismes efficaces de consultation afin que le plus large éventail possible d'organismes et d'institutions, ainsi que d'administrations provinciales, puissent participer à l'amélioration et au réexamen de la politique économique du Canada.

Enfin, il faut, dans l'esprit du programme de 6 et 5 p. cent de restrictions



M. Marc Lalonde

des prix et des salaires, concevoir et mettre en oeuvre une stratégie efficace de redressement national et de développement économique.

Perspectives économiques et financières

Des signes permettent de penser que la reprise économique s'amorcera pendant le trimestre en cours, a déclaré M. Lalonde, notant que ce mouvement s'était accéléré depuis la mise en place du programme de 6 et 5 p. cent. Cette modération de l'inflation, jointe à des perspectives d'amélioration durable, a permis aux taux d'intérêt de diminuer au Canada alors qu'ils s'orientaient à la baisse aux États-Unis. Le taux d'escompte est en baisse depuis dix semaines d'affilée et les autres taux d'intérêt ont emboîté le pas.

En 1983, la reprise devrait donc s'affirmer progressivement. On peut s'attendre alors à une croissance réelle d'environ 3 p. cent. Un respect général du programme de 6 et 5 p. cent permettrait d'abaisser la hausse de l'Indice des prix à la consommation à un niveau moyen d'à peu près 7,5 p. cent en 1983 et à environ 6 p. cent vers la fin de cette même année. Le solde du commerce extérieur du Canada, qui a déjà atteint des niveaux records cette année, devrait être encore plus favorable l'an prochain. La vigueur persistante de la balance commerciale, jointe à la perspective d'une nouvelle détente des taux d'intérêt aux États-Unis, permettrait d'abaisser encore les taux d'intérêt au Canada, à mesure que le recul de l'inflation se confirmera.

La croissance de l'emploi reprendra bientôt, a affirmé le Ministre. Cependant, a-t-il ajouté, lorsque l'économie et l'emploi reprendront leur croissance, nombre de personnes qui avaient quitté temporairement le marché du travail l'an dernier se chercheront de nouveau un travail. La population active accusera donc elle aussi une progression rapide en 1983, de sorte que le taux de chômage ne baissera que graduellement.

Les perspectives du chômage restent donc préoccupantes et elles exigent des efforts constants en vue d'améliorer la situation de l'emploi et d'aider les personnes qui en ont le plus besoin. "C'est pourquoi j'annonce un certain nombre de mesures qui s'ajouteront à la somme de \$1,4 milliard déjà réaffectée à ce secteur au cours des 12 derniers mois par le gouvernement", a déclaré le ministre des Finances.

Nouvelles mesures

La première mesure concerne l'emploi. Pour venir en aide aux Canadiens directement touchés par la récession, le gouvernement institue un nouveau programme pour l'expansion et le développement de l'emploi. Par ce programme, le gouvernement fera appel aux capacités de création d'emplois de tous les employeurs du Canada, qu'ils fassent partie du secteur public, du secteur privé ou du secteur à but non lucratif. Le gouvernement est prêt à consacrer \$500 millions à ce programme qui devrait fournir du travail à 60 000 personnes sur 18 mois.

"Je fais appel aux provinces pour qu'elles en facilitent la mise en oeuvre. Je les invite également à compléter, dans la mesure du possible, la contribution fédérale. Une action commune peut permettre de réduire sensiblement le nombre de personnes qui, autrement, seraient obligées de recourir à l'assistance sociale", a déclaré M. Lalonde.

Une autre mesure touche l'aide au logement. En raison de l'importance du secteur du bâtiment pour l'activité économique, le gouvernement affectera \$150 millions de plus à deux programmes existants en matière d'habitation: le Programme canadien de rénovation de maisons (qui recevra \$50 millions de plus) et le Régime canadien d'encouragement à l'accession à la propriété (\$100 millions).

Le premier programme offre aux propriétaires admissibles une subvention équivalant au tiers de leurs frais de réparation, à concurrence de \$3 000. Le second permet de réduire le taux d'intérêt

(suite à la page 8)

Mise en marché d'un nouveau combustible dérivé du bois

Les personnes habitant au Québec ou en Ontario, et soucieuses d'économiser l'énergie, peuvent se procurer un nouveau combustible dérivé du bois, à rendement énergétique élevé.

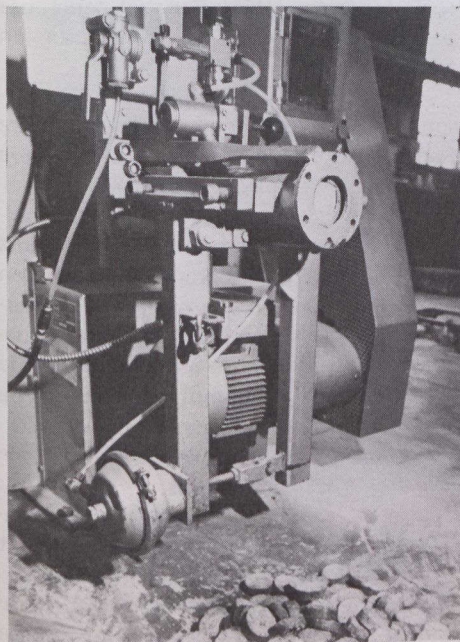
Ce combustible est produit sous forme de boulettes, de briquettes et de rondins, grâce à plusieurs procédés disponibles sur le marché. Au Canada, la société à but non lucratif Forintek Canada Corp., se livre présentement, dans ses laboratoires d'Ottawa, à des travaux suivis de recherche et de développement qui utilisent le procédé Spanex. Il est en fait constitué de biomasse densifiée, produite à partir de ce qu'on considérait jusqu'à présent comme des résidus de fabrication de l'industrie forestière (écorce, sciure, copeaux).

Il permet de satisfaire à toute une gamme de besoins domestiques.

Les divers procédés de fabrication consistent à faire passer les résidus de bois dans un broyeur, en vue de les réduire à une consistance uniforme; après séchage, la biomasse est densifiée par compression, et l'on obtient le combustible.

Selon M. Don Huffman, chercheur attaché à la société Forintek, le produit présente plusieurs avantages. "Il a un rendement de combustion semblable à celui du mazout ou du gaz, il est facile à entreposer et à transporter, et il est fabriqué à partir de ce qui était jusqu'à présent une ressource inexploitée", explique-t-il.

Situation 82, publication du ministère des Travaux publics.



Broyeur utilisé par la société Forintek.

Canonisation de la première sainte du Canada

Fondatrice de la Congrégation Notre-Dame et co-fondatrice de Ville-Marie (Montréal), Marguerite Bourgeoys est devenue, le 31 octobre dernier, la première sainte du Canada.

La cérémonie de canonisation, présidée par le pape Jean-Paul II, a eu lieu à Rome, devant plus de 20 000 fidèles. De nombreux Canadiens s'étaient rendus à Rome pour cette occasion, en plus de la délégation officielle du Canada dirigée par le ministre du Revenu et député de Charlesbourg (Québec), M. Pierre Bussièrès.

La délégation comprenait également l'ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, M. Yvon Beaulne, le député de St. John's East (Terre-Neuve), M. James McGrath, le député de Montréal-Mercier, Mme Céline Hervieux-Payette, le ministre d'État à la condition féminine du Québec, Mme Pauline Marois, le délégué du Québec à Milan, M. Jean Martucci, le député libéral d'Argenteuil à l'Assemblée nationale du Québec, M. Claude Ryan, et Mme Justine Sentenne, échevin du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

La cérémonie a été retransmise à la télévision de Radio-Canada.

Marguerite Bourgeoys

Marguerite Bourgeoys est née à Troyes (France) le 17 avril 1620. Elle a 32 ans quand elle rencontre Paul de Chomedey de Maisonneuve qui doit se rendre au Canada l'année suivante. Elle offre de l'accompagner. Ils arrivent à Québec le 22 septembre 1653 et poursuivent leur voyage jusqu'à Ville-Marie.

Cinq ans après son arrivée, Marguerite Bourgeoys ouvre sa première école, dans une étable que, faute de mieux, lui a donnée Maisonneuve. La même année, elle retourne en France pour chercher de l'aide et ramène trois compagnes et une femme de charge. Ensemble, elles organisent l'accueil des filles du roi, orphelines que Louis XIV envoie en Nouvelle-France pour "faire des familles". C'est chez elle que les colons viennent chercher femme, non sans subir, au préalable, un examen sévère.

En 1667, les habitants de Ville-Marie prennent la résolution de demander au roi des lettres patentes pour les "filles de la Congrégation", nom que déjà, à Ville-Marie, on donnait à Marguerite Bourgeoys et à ses compagnes.

Marguerite Bourgeoys fonde ensuite deux établissements d'enseignement: un



Sainte Marguerite Bourgeoys.

Presse canadienne

pensionnat pour les filles de familles nobles et bourgeoises, et la première école ménagère du pays. Avec l'aide de ses compagnes, elle ouvre de petites écoles dans les environs de Ville-Marie.

Elle s'intéresse aussi à l'éducation des jeunes Indiennes et, vers 1678, elle établit une mission au village indien de la Montagne.

En 1685, l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys se transporte à Québec avec l'ouverture d'une école pour les petites filles pauvres de la basse ville et celle d'un hôpital général.

La Congrégation devient une communauté le 1^{er} juillet 1698 et Marguerite Bourgeoys prend le nom de soeur du Saint-Sacrement. Elle mourra en 1700 après avoir passé ses deux dernières années dans la solitude et la prière.

Relations avec le Saint-Siège

Le Saint-Siège a un délégué apostolique au Canada depuis 1899 mais les relations officielles diplomatiques entre le Canada et le Saint-Siège remontent à 1969.

Le Canada a un ambassadeur auprès du Saint-Siège, non seulement parce que le pape est le chef spirituel de 700 millions de catholiques mais aussi à cause de son influence politique, socio-économique et humanitaire sur de nombreux pays catholiques et non catholiques.

Le Canada et le Saint-Siège partagent des points de vue semblables sur les problèmes touchant la liberté de conscience, les droits de la personne et la recherche de la paix.

Inauguration d'un Centre d'études canadiennes à Dijon

Un lien nouveau s'est formé entre la Bourgogne et le Canada avec l'inauguration, le 25 octobre, d'un Centre d'études canadiennes (CEC) à l'Université de Dijon, en présence du consul général du Canada à Strasbourg, M. Jean-Yves Grenon.

Le Centre regroupe les contacts d'enseignement et de recherche que Dijon a établis au cours des années avec plusieurs universités canadiennes du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta en droit, lettres, médecine, économie et sciences exactes. Il leur apportera un cadre et un soutien de documentation et d'animation.

Le président de l'Université de Dijon, M. Jacques Vaudiaux, en inaugurant le Centre, a souligné l'importance croissante des échanges internationaux dans la vie des universités.

Le CEC de Dijon vient s'ajouter aux centres déjà établis aux universités de Bordeaux, Grenoble et Poitiers (études acadiennes).

Tour à foin de conception unique

Vue de loin, on dirait une énorme botte de foin circulaire coiffée d'un capuchon. Il s'agit, en fait, d'une tour à foin de conception unique.

Cette structure élaborée d'après un modèle allemand, a été adaptée aux conditions canadiennes par M. En-Zen Jan, ingénieur de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture de Melfort (Saskatchewan).

La tour à foin est constituée principalement d'une plate-forme de béton, de quatre poutres verticales auxquelles est rattaché un toit amovible ressemblant étrangement à la portion supérieure d'un silo à grain. La plupart des pièces nécessaires à la construction de cette structure sont déjà sur le marché, quelques-unes seulement sont fabriquées sur mesures.

L'utilisation de cette tour est sensiblement la même que celle d'un silo conventionnel, à une exception près: au fur et à mesure que le foin s'entasse sur la base, le toit est déplacé verticalement le long des montants métalliques. On procède à l'empilage du foin à l'aide d'une ensileuse légèrement modifiée.

En outre, un ventilateur pousse un courant d'air dans un puits central depuis

la base de la tour. Cette opération permet le séchage du foin.

"Par temps idéal, on peut abaisser la teneur en humidité du foin à 14 p. cent en l'espace de seulement deux semaines", affirme M. Jan.

La tour mesure environ 7,6 mètres de diamètre et, une fois pleine, elle peut contenir approximativement 75 tonnes de luzerne.

La tour conserve le foin à un niveau de qualité très élevé. Ce fourrage pourrait être utilisé par les producteurs laitiers ou les engraisseurs de bovins de boucherie, comme complément aux rations à base de paille.

Dans les régions froides, la tour présente un autre avantage: contrairement à l'ensilage qui risque de geler lorsque la température s'abaisse, l'humidité du foin entreposé dans la tour est assez basse pour prévenir ce problème.

Les frais de manutention pour le chargement, le déchargement et le séchage du foin dans la tour reviennent, tout au plus, à \$5 la tonne.

Mentionnons en terminant que l'on utilise des modèles simplifiés de ce genre d'installation depuis le début de la colonie dans certaines régions du Québec, notamment aux Îles-de-la-Madeleine où ils sont communément appelés *baraque*. Certains attribuent ces installations à l'ingéniosité des premiers Madelinots qui auraient conçu cette grange sans murs à cause de la rareté du bois dans l'île, alors que d'autres croient que les premiers colons auraient importé ce concept de leur pays d'origine.



Résultats des élections en Alberta

Les électeurs de l'Alberta ont reporté au pouvoir le gouvernement progressiste conservateur de M. Peter Lougheed, à l'issue des élections générales provinciales du 2 novembre.

La répartition des sièges à l'Assemblée législative est à présent la suivante: progressistes conservateurs, 75; néo-démocrates 2; indépendants, 2.

M. Lougheed est premier ministre de l'Alberta depuis 1971.

La province de l'Alberta (638 232,66 kilomètres carrés) est située à l'ouest entre la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Ses deux villes principales sont Edmonton (657 057 habitants), sa capitale, et Calgary (592 743).

Jeu sur l'intégration des personnes handicapées

Escarghomme est un jeu conçu pour pallier le manque de matériel dont disposent les personnes impliquées dans l'intégration des handicapés au sein de la société.

Ses inventeurs, Mlle Lynda Tweddell, MM. Henri Bergeron et Pierre Desjardins, ont créé, sous la forme d'un jeu, un outil d'animation qui est aussi source d'informations et instrument de réflexion.

Comme l'explique Manon Pincince dans *Le Droit*, le jeu consiste à réaliser l'intégration sociale de personnes handicapées imaginaires en leur faisant franchir différentes étapes, soit la ségrégation, l'intégration physique et l'intégration sociale; cette intégration se concrétise par un déplacement de pièces sur un tablier de jeu.

Les joueurs représentent une personne handicapée physique, une autre handicapée mentale et une dernière atteinte d'un handicap sensoriel.

Les participants se regroupent en équipes et doivent tenter d'amener leurs personnages à une complète intégration en milieu social. Toutefois, avant d'y parvenir, ils devront faire face à des situations réelles, répondre à des questions de toutes sortes, sans compter les facteurs de chance ou de malchance qui peuvent surgir comme vécus dans la vie quotidienne des personnes handicapées.

Pour compléter le jeu, quatre personnes font office de juges et représentent quatre dimensions de la structure sociale: la politique, la famille, le parrainage et le milieu spécifique à la thématique choisie pour le jeu.

Une comédie de Ronfard au Théâtre français du CNA

Le Théâtre français du Centre national des arts a mis à l'affiche, le mois dernier, une pièce du dramaturge canadien Jean-Pierre Ronfard: *La Mandragore*.

Cette création est une production du théâtre du Nouveau-Monde.

L'auteur signe, en outre, la mise en scène. Danielle Bergeron, Jean-Guy Bouchard, Normand Chouinard, Raymond Cloutier, Luc Durand, Sophie Faucher, Catherine Gadouas, Christian Hébert, Normand Lévesque, Monique Richard et Janou Saint-Denis participent au spectacle. Le décor et les costumes sont de Guy Neveu, les éclairages de Sylvain Tremblay. Catherine Gadouas a effectué la recherche musicale et la régie est assurée par Claude Lapointe.

La pièce

La Mandragore s'inspire du mythe de la mandragore, plante à grandes feuilles dont la racine fourchue ressemble vaguement au corps humain. On attribue à la mandragore diverses propriétés magiques, dont la principale est son don de la fertilité. Mais tout en donnant la vie, la mandragore donne aussi la mort. Traité de façon humoristique, ce mythe à deux tranchants recèle mille et une situations comiques que Jean-Pierre Ronfard a exploitées à fond.

L'intrigue est fort simple. Un vieux mari naïf, Nicia, voulant que sa femme, la

belle et vertueuse Lucrezia lui donne un enfant, accepte qu'elle boive une potion extraite de la mandragore. Comme celui qui l'engrossera devra mourir dans les huit jours, il pousse le beau et jeune Callimaco dans le lit de sa femme.

L'auteur

Metteur en scène, dramaturge, animateur et professeur de théâtre, Jean-Pierre Ronfard a commencé sa carrière en Algérie. Il a enseigné par la suite à Thessalonique, Lisbonne et Vienne, avant de venir à Montréal où il a été le premier directeur de la section française de l'École nationale de Théâtre (de 1960 à 1964).

Établi depuis lors au Québec, il a joué un rôle de premier plan dans l'essor du théâtre québécois. Il fut directeur des Jeunes Comédiens du théâtre du Nouveau-Monde, fondateur et animateur du Théâtre expérimental de Montréal (maintenant le Nouveau Théâtre expérimental) et artisan de la création d'Espace Libre, lieu théâtral aménagé dans une caserne de pompiers désaffectée.

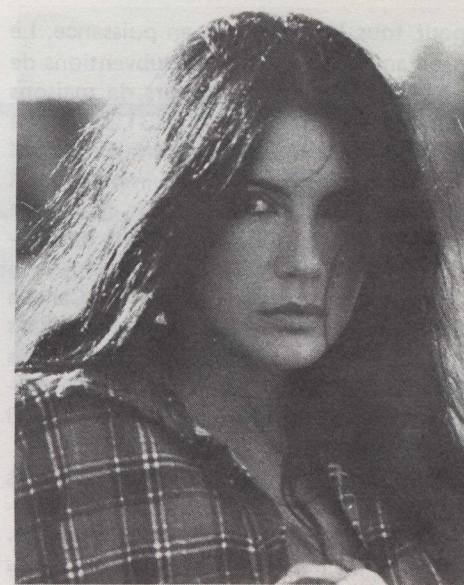
Parallèlement à sa carrière professionnelle, Jean-Pierre Ronfard n'a jamais cessé d'enseigner et de monter des spectacles dans les écoles de théâtre et dans les départements de théâtre des universités.

On lui doit également *Vie et mort du Roi Boiteux*, grande fresque baroque en six épisodes.



Sophie Faucher (dans le rôle de Lucrezia) et Normand Chouinard (Callimaco) dans *La Mandragore*.

Maria Chapdelaine à l'écran



Carole Laure, interprète du rôle de Maria Chapdelaine.

Des cinéastes canadiens ont commencé le tournage d'un film tiré du célèbre roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*.

La compagnie Astral-Bellevue-Pathé, du producteur Harold Greenberg, pilote le projet en collaboration avec la société Radio-Canada et TFI (chaîne française de télévision). M. Greenberg a confié la réalisation du film à Gilles Carle et la mise en scène à Guy Fournier.

En plus d'un long métrage de 90 minutes, la production comprendra également une mini-série de quatre épisodes d'une heure pour la télévision.

Le rôle-titre est tenu par Carole Laure, qui sera entourée de Nick Mancuso (dans le rôle de François Paradis), Pierre Curzi (Eutrope Gagnon), Marie Tifo (Marie-Ange) et Donald Lautrec (Lorenzo Surprenant). D'autres comédiens bien connus font également partie de la distribution: Yoland Guérard, Amulette Garneau, Stéphane Quéry, Guy Thauvette, Gilbert Sicotte, Josée-Anne Fortin, Philippe Millot, Gilbert Comtois, Paul Berval, Jean-Pierre Masson, Jacques Thisdale, Claude Prigent, Guy Godin et Rod Tremblay.

Le tournage se fait en français.

Louis Hémon (1880-1913) est un écrivain français né à Brest. Il vint au Canada en 1911 et travailla dans une ferme au Québec. Son expérience de garçon de ferme lui donna la matière de son roman. Son oeuvre terminée, il envoya le manuscrit à sa soeur et partit pour l'Ouest. Il mourut accidentellement en chemin, à Chapleau (Ontario).

Le Canada... (suite de la page 4)

pour tous les acheteurs en puissance. Le programme, qui offre des subventions de \$3 000 à tous les acheteurs de maisons mises en chantier avant le 31 décembre 1982, sera prolongé jusqu'à la fin d'avril 1983, mais avec un caveat important. A compter du 1^{er} janvier 1983, cette aide ne sera offerte qu'aux acheteurs de logements neufs.

Pour accroître les chances du Canada de bénéficier de la reprise mondiale, les mesures touchent aussi l'expansion des chemins de fer dans l'Ouest. Le gouvernement prévoit à ce titre jusqu'à \$400 millions de plus.

Ces nouvelles mesures seront financées par des réaffectations de dépenses courantes représentant \$1,1 milliard. Par conséquent, elles n'accroîtront pas le déficit de l'exercice en cours et des deux années à venir. "Je suis heureux de confirmer que ce résultat a pu être obtenu sans affaiblir aucunement le système de sécurité sociale qui évite actuellement à des millions de Canadiens de subir de plein fouet les conséquences de la récession", a souligné le Ministre.

Le gouvernement financera ces mesures en faisant des coupures d'environ \$660 millions dans le domaine de l'énergie et de \$230 millions dans celui de la défense. Les dépenses d'aide publique au développement baisseront aussi de \$245 millions. Cette baisse ne compromettra pas, cependant, l'engagement pris par le Canada de porter l'aide à 0,5 p. cent du produit national brut d'ici 1985-1986.

Les mesures portent également sur l'allègement du fardeau de l'assurance-chômage pour le secteur privé. A ce chapitre, le gouvernement absorbera la moitié environ des charges additionnelles en 1983 afin de ne pas imposer un fardeau insupportable aux travailleurs et à leurs employeurs. De plus, des modifications d'impôt allégeront, elles aussi, le fardeau des contribuables et leur permettront de produire davantage, plus efficacement et à meilleur compte, d'améliorer leurs méthodes de production et leurs produits, d'exploiter à fond les marchés intérieurs et extérieurs.

"Même si le mieux n'est pas certain, la pire n'est pas sûr non plus, comme l'assure le vieux proverbe portugais... Grâce aux solides appuis que le peuple canadien, la plupart des gouvernements provinciaux et de très nombreux agents du secteur privé accordent depuis juin dernier au programme 6 et 5 proposé par

mon prédécesseur, nos perspectives économiques sont sensiblement meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient alors. Les pressions inflationnistes s'atténuent et, en conséquence, les taux d'intérêt sont en baisse depuis maintenant quatre mois.

"Cette évolution nous permet d'espérer une reprise prochaine de l'activité économique", a conclu M. Lalonde.

Nouvelles brèves

Les droits pour l'obtention d'un passeport canadien sont passés à \$21.

Sous le titre *Aussi vrai qu'il y a du soleil derrière les nuages*, vient de paraître une biographie de M. Claude Saint-Jean, président de l'Association canadienne de l'ataxie de Friedreich. M. Saint-Jean, qui souffre lui-même de cette maladie, est bien connu au Québec pour avoir attiré l'attention du public sur l'ataxie de Friedreich et pour l'aide qu'il apporte à ceux qui en souffrent. L'auteur est Mme Arlette Cousture.



Un garçonnet de deux ans, Tom Black, de Neepawa (Manitoba), est l'un des plus jeunes enfants à se servir d'un membre artificiel myo-électrique, contrôlé par des pulsions du cerveau. Tom a appris facilement à se servir des boutons situés sur le côté du bras artificiel, lesquels permettent de commander les mouvements désirés. Le bras, qui est fabriqué au Canada, se vend \$4 200.

La Commission canadienne du lait a donné une subvention de \$110 000 à des chercheurs de l'Université Laval (Québec). Cette somme servira à améliorer la tartinabilité du beurre, annonce André Poulin dans *Le Devoir*. Les chercheurs pourraient terminer leurs travaux dès février 1983.

Le mois d'octobre dernier a marqué le centenaire de l'implantation, dans le Vieux Québec, de l'ancienne usine de munition nommée l'Arsenal du Dominion. Pour souligner l'occasion, Parcs Canada a mis sur pied une semaine d'activités spéciales. Sous le thème, *Les travailleurs et travailleuses de l'Arsenal (1882-1964)*, cette semaine vise à mettre en relief le travail des centaines d'ouvriers et d'ouvrières qui ont oeuvré au sein de cette cartoucherie.

Un Canadien, Pierre Chanier, a remporté la médaille d'or de la catégorie des moins de 65 kilos aux championnats panaméricains de judo, qui se sont tenus le 30 octobre à Santiago (Chili).

Northern Telecom Limitée a annoncé la signature d'un contrat de fourniture de quatre ans entre sa filiale américaine, Northern Telecom Inc., et New York Telephone Company. Le contrat vise la fourniture et l'installation, d'ici 1985, de systèmes numériques de commutation DMS-100 de Northern Telecom dans la zone de desserte de New York Telephone.

Rectificatif

Nous nous excusons d'une erreur malheureuse, parue dans le numéro 41, qui nous a fait déformer le nom de l'ambassadeur du Canada en Chine, M. Michel Gauvin, personnalité bien connue des milieux diplomatiques.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304